

Lundi 15 avril 2013



 ... **Donnez votre avis**

## Les braqueurs avaient repéré les lieux



Les sept caméras de vidéoprotection révèlent que les malfaiteurs ont effectué plusieurs repérages avant de braquer la bijouterie, rue des Bains.

© Archives Ouest-France

Les images des caméras de vidéoprotection installées rue des Bains, à Trouville, révèlent que les trois malfaiteurs avaient repéré la bijouterie avant de la braquer samedi soir.

### Rappel des faits

Il est 19 h, samedi, quand trois malfaiteurs entrent dans une des bijouteries situées rue des Bains, une voie très commerçante de Trouville-sur-Mer. Ils s'en prennent alors directement au bijoutier et à sa femme qui se trouvent à l'intérieur, en les gazant. Mais le mari ne se laisse pas impressionner et riposte. Il se saisit alors de l'arme de poing de l'un des malfaiteurs et réussit à le désarmer. Cette arme s'avère par ailleurs être factice. Les trois malfaiteurs prennent alors la fuite, sans rien emporter avec eux.

La police, chargée de l'enquête, dit « s'activer pour rassembler des traces et éléments nécessaires pour intercepter les auteurs ».

### Le rôle clé des caméras de vidéoprotection

Dès samedi soir, tous les espoirs se portaient sur les sept caméras de vidéoprotection, installées fin janvier rue des Bains, pour « lutter contre les vols », selon le maire Christian Cardon. Un dispositif réclamé par certains commerçants et salué à la quasi-unanimité. « Il n'y a pas de saison pour se faire voler, affirmait alors Laurence Brun, également bijoutière. On a déjà subi plusieurs tentatives de cambriolage alors ces caméras, on les attendait avec impatience. »

### Les malfaiteurs avaient fait plusieurs repérages

Les caméras disposées sur des murs ou des candélabres de la rue des Bains filment 24 heures/24, mais ne sont visionnées qu'en cas de problème. Samedi soir, alors que la police nationale - prévenue par un membre de la famille se trouvant dans l'appartement situé au-dessus de la bijouterie - se rendait sur place, un policier municipal se dirigeait immédiatement vers la salle de visionnage. Ce dernier était rejoint un peu plus tard par la police nationale qui décide d'isoler certaines images.

Ainsi, on sait, d'ores et déjà, que les trois malfaiteurs « avaient repéré les lieux ». Ils ont fait plusieurs « allées et venues devant la bijouterie le samedi matin et sont revenus à Trouville l'après-midi », confirme le maire Christian Cardon. Grâce à ces mêmes images, la victime a pu identifier formellement ses agresseurs.

### Le débat sur la police de proximité relancé

Une enquête de police est en cours : il faut donc attendre pour savoir si les caméras de vidéoprotection contribueront ou non à intercepter les trois malfaiteurs.

Mais, à un an des municipales, ce fait-divers suscite de nombreuses réactions, notamment de la part des politiques. Pour Laurent Halley, candidat à la mairie de Trouville, « cet événement relance le débat sur la sécurité, et l'insécurité en particulier sur les petits commerces. » S'il considère que la vidéoprotection est un « bon système », il pense toutefois « qu'il faut reparler de la police de proximité ». Et questionne : « Est-ce les horaires de la police municipale sont bien adaptés aux besoins de la station surtout aux jours et heures sensibles? »

Le maire, Christian Cardon, lui répond : « Les effectifs de la police municipale sont suffisants. On vient d'ailleurs de recomposer leurs horaires de travail afin qu'ils puissent faire des tournées le soir et ainsi assurer une meilleure protection. »

Adrien PLANCHON. [Ouest-France](#)



 ... **Donnez votre avis**


 Recommander 0